

# LES MÉTIERS DE LA COHÉSION SOCIALE

AVIS DU CESE - JUILLET 2022

La crise de la Covid a vu se multiplier les alertes sur un **déficit d'attractivité des métiers de l'action sociale et éducative**. Si l'attention a beaucoup porté sur les professionnels de santé, les professions de l'action sociale et éducative ont aussi été mobilisées, sans que leur travail soit reconnu à la même valeur.

## 31%

DE LA POPULATION FRANÇAISE

déclare se sentir en situation de vulnérabilité en 2020 (+10 points par rapport à 2018) (CREDOC, 2021)

Pourtant, ces professionnelles et professionnels sont indispensables : ils contribuent au **maintien des liens de solidarité et au développement de la vie sociale et citoyenne du pays**. En prenant en charge les personnes les plus dépendantes, ils allègent d'autant la charge qui pèse sur les familles et permettent à toutes et tous une bonne insertion professionnelle, bénéficiant aux entreprises et à la vie économique.

## 30%

C'EST LE TAUX DE DÉCROCHAGE DES SALAIRES

des professions du social et du médico-social par rapport à l'évolution des prix en France (HCTS, 2022)



Le CESE formule **20 préconisations** pour mettre en œuvre un plan d'action permettant de revaloriser les métiers de la cohésion sociale.

### LE RAPPORTEUR :

**Evanne Jeanne-Rose**

[evanne.jeanne-rose@lecese.fr](mailto:evanne.jeanne-rose@lecese.fr)

01 44 43 62 42

Engagé sur les enjeux d'éducation populaire, des politiques de l'action sociale et du logement, il est vice-président de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), et siège au CESE pour le Comité pour les relations nationales et internationales de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP). Il siège à la Commission Travail et emploi du CESE.

## Quel avenir pour les métiers de la cohésion sociale ?

UN AVIS NOURRI PAR  
LES REMONTÉES DE TERRAIN :

- **+ 5 000** professionnelles et professionnels, formatrices et formateurs, étudiantes et étudiants et personnes accompagnées ou proches aidants ont contribué sur la plateforme participative
- **50** d'entre eux ont participé à la journée délibérative organisée au CESE pour co-construire les pistes de préconisations
- **+ 150** acteurs de terrain reçus en audition par la Commission travail et emploi
- **3** déplacements de terrain

Les professionnelles et professionnels du social expriment une inquiétude profonde sur le sens et l'organisation du travail, tout autant que sur leurs conditions de rémunération et d'emploi.



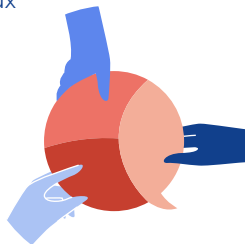
## 1 RÉPONDRE À LA PÉNURIE ET AU MALAISE DU SECTEUR EN RENDANT LES MÉTIERS PLUS ATTRACTIFS

- **Financer une hausse globale des salaires**, en assurant une nette revalorisation des minima sociaux au-dessus du SMIC ; et étendre l'augmentation de 183 euros annoncée par le gouvernement à tous les salariés.
- **Lancer une campagne de recrutements**, en particulier aux niveaux infra-bac et bac pour préparer les diplômés d'Etat dans le cadre d'une formation en alternance.
- **Renforcer la capacité d'alerte des espaces de concertation et des CSE**, sur la dégradation des conditions de traitement ou l'émergence de privations infligées aux personnes accueillies.
- **Promouvoir les métiers du social par la culture et une campagne de communication** axée sur l'éthique et les valeurs du travail social.



## 2 REDONNER LA PRIORITÉ AU SENS DU TRAVAIL PAR DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Assurer un meilleur accompagnement et un échange de qualité avec les personnes :**
  - en prévoyant des taux d'encadrement des publics et des ratio de personnels qualifiés pour l'ensemble des établissements et services sociaux et médicosociaux et structures agréées pour l'accueil collectif de mineurs
  - en supprimant les limitations dans la durée de l'accompagnement, les nomenclatures d'actes ou indicateurs de pilotage imposés aux professionnels
- **Renforcer le dialogue avec les professionnels, les usagers ou leurs familles** dans l'évolution des fonctionnements des structures.
- **Simplifier et réinventer les modalités de financement** à partir d'indicateurs qualitatifs et d'utilité sociale.



## 3 ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES ACTIVITÉS ET RENFORCER LA FORMATION CONTINUE

- **Renforcer le rôle du Haut conseil au travail social (HCTS) et ses déclinaisons locales**, par la présence significative des personnes accueillies et grâce à une mission d'évaluation et de conseil sur les politiques d'action sociale.
- **Améliorer la formation continue pour l'adapter aux spécificités de l'action sociale et éducative** et répondre à l'évolution des besoins, des pratiques et des politiques publiques. Pour cela, le CESE incite les partenaires sociaux des branches professionnelles à investir dans un système de formation, financé en fléchant différemment des moyens existants, par des fonds conventionnels et/ou par le concours de la puissance publique.

